

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75 Administration et Annonces 87)
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.
ANNONCES (LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

Les arguments Laur-Baumberger-Cattin-Blau

(Document No 7)

Un phénomène anormal

Nous sommes d'accord avec vous, nous ont dit mille bourgeois et paysans en 1918, il y a quelque chose de malsain dans les grosses fortunes qui se sont constituées, mais nous serons avec vous quand vous recourrez à des moyens légaux. Nous y recourons aujourd'hui et jamais on n'a vu telle tempête dans le camp bourgeois, tempête qu'ils cherchent, selon leur fameuse circulaire, à « faire déborder dans les milieux ouvriers ».

Notre quatuor, on l'a vu, s'y emploie tant qu'il peut. Pour le moment, nous avons établi contre lui :

1. Que le capital social industriel est exonéré.
2. Que les S. A. feront des versements insignifiants.
3. Que les industriels dans la gêne n'auront rien à verser.
4. Que la fuite des capitaux est « sans importance ».
5. Que ce phénomène cessera rapidement, le prélèvement ne se faisant qu'une fois.
6. Que la Suisse offre de tels avantages aux capitaux que ceux-ci la rechercheront d'autant plus que les contribuables étrangers qui y placent leurs capitaux ne sont pas touchés.
7. Que les industries n'absorbent pas les capitaux disponibles dans les banques et ne seront donc pas touchées par une diminution sans importance.
8. Qu'il n'est pas question de frapper une fortune globale au 60 %. La plus grosse fortune suisse sera frappée du 32 %.
9. Les S. A. paieront du 0,7, 0,8, 1,2, 1,7 %.
10. Que dans une commune moyenne comme La Chaux-de-Fonds, on préleverait sur un capital imposable des personnes physiques de 151 millions, environ 1,290,000 pendant trois ans, soit du 0,8 %.
11. Que les carnets de caisse d'épargne, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, ne sont pas à timbrer.
12. Que les billets de banque sont actuellement du papier-monnaie ayant cours légal, et qu'ainsi ils n'ont pas à être timbrés.
13. Qu'une fois le prélèvement opéré, la fortune imposable aura non diminué mais augmenté, puisque la levée du secret des banques aura mis à nu les fortunes cachées. Par contre, les cantons et les communes recevront chacun 250 millions.
14. Qu'ainsi, c'est une pure fable que de parler de l'augmentation des impôts.
15. Que ceux qui auront une part à payer sont ceux qui le peuvent sans que la moindre difficulté d'existence en résulte pour eux.

Quand une armée est prise de panique, elle ne raisonne plus... pendant un certain temps. C'est sur quoi ont compté les organisateurs de la campagne d'intimidation et de terrorisme. Mais... la raison revient et d'ici au 3 décembre, le truc Laur, Baumberger, Cattin, Blau, pourrait bien s'user. Ils ont de la munition en réserve. Nous le savons. Ils ont ménagé quelques grosses Bertha pour la dernière heure. Qu'ils prennent garde. Guillot n'avait-il pas crié : Au loup, pour faire peur aux paysans, et ceux-ci, dupés une fois, deux fois, ne refusèrent-ils pas de se déranger une troisième fois, et cette fois-là... le loup était là !

Nous allons continuer à remonter le courant de la panique — trouvant un étrange plaisir à cet effort — en signalant de près un phénomène anormal.

Abeilles et frelons

Nous voulons parler de la constitution d'une classe toujours plus puissante de frelons au-dessus des abeilles ouvrières. La richesse est produite par l'effort de tous, même par celui des générations qui nous ont précédés dans la nuit des temps. Mais depuis un siècle elle s'est considérablement accrue, grâce aux conquêtes de la science appliquée à l'industrie et aux transports. Cet accroissement considérable n'a pas apporté d'apaisement, car il a été réparti d'une façon profondément injuste. D'aucuns ont acquis des fortunes considérables, d'autres souffrent de la détresse, dans les campagnes comme dans les villes. Et tandis que notre société s'enorgueillit de cette richesse, on voit la plus vieille des démocraties ne pas avoir encore assuré le sort des vieillards, des invalides, des survivants, veuves et orphelins. Quand quelqu'un vient et veut reprendre une part du superflu de quelques-uns pour constituer un fonds en faveur d'une telle œuvre, on voit le quatuor Laur, Baumberger, Cattin, Blau, se lever pour crier : **On va vous détrousser !**

La concentration

Voulez-vous mesurer comment elle s'opère ? Voici :

En France, on a constaté ce phénomène intéressant :

	1907	1917	
Revenus de fr. 3,000 à 20,000	93,076	85,355	(- 7,721)
„ „ 20,000 à 100,000	6,558	13,090	(+ 6,532)
„ „ de plus de fr. 100,000	366	1,555	(+ 1,189)

Ainsi, les petits revenus ont diminué, les forts ont augmenté de 100 % et les très gros de 300 %. En Prusse, il y avait

En 1913, 4,747 contribuables ayant plus de 100,000 marks	
En 1914, 5,215 „ „ „ 100,000 „	
En 1917, 13,327 „ „ „ 100,000 „	

L'économiste René Pupin estime à 52 milliards les nouveaux capitaux formés en France de 1878 à 1903, en 25 ans, comme nous avons constaté dans le canton de Neuchâtel, par exemple, une augmentation du capital imposable de 208 millions 680,000 francs de 1874 à 1914. M. Théry estime à 44 milliards 333 millions l'augmentation de la fortune française de 1892 à 1908. Ce qui veut dire que l'accroissement de la fortune s'accélère sans cesse.

Il y a enrichissement accéléré mais concentré puisque l'accroissement annuel est de 2 milliards après 1878, de 2,7 milliards après 1892 et de 3,7 milliards en 1911 d'après le même économiste.

Voilà un premier point.

Cet enrichissement profite de plus en plus aux grosses fortunes et pousse à la création incessante de grosses fortunes. Tel est le second point.

En voici la preuve :

Les 208 millions d'augmentations de fortune dans le canton de Neuchâtel se sont concentrés ainsi :

Fortunes jusqu'à	fr. 100,000	36,400,000	18,080
„ de fr. 100,001 à „ 500,000	64,374,000	920	
„ de plus de „ 500,000	107,906,000	153	

En 1911 on constatait en France les successions suivantes :

De fr. 10,000 à fr. 100,000	1,533,300,000	54,787
De „ 100,001 à „ 500,000	1,349,000,000	6,553
De plus de „ 500,000	2,213,100,000	1,498

Quel étonnant parallélisme ! Insistons encore sur la répartition de la fortune en France ; selon le professeur Milhaud la fortune pour les trois mêmes classes se répartit ainsi :

Fortune totale	Nombre de fortunes	
De fr. 10,000 à fr. 100,000	61,335,000,000	1,749,300
De „ 100,001 à „ 500,000	53,550,000,000	207,552
De plus de „ 500,000	82,847,000,000	44,145

Ainsi, 44,145 individus ont une puissance économique plus grande que 1,749,300 !

Enfin, pour démontrer que l'accroissement va aux grosses fortunes, en France comme dans le canton de Neuchâtel, comme partout, établissons encore ceci :

Sur un milliard, on trouvait pour chaque classe :

	1904	1913
De fr. 1 à fr. 100,000	419,4 millions	388,5 millions
De „ 100,001 à „ 500,000	243,2 „	235,6 „
De plus de „ 500,000	337,4 „	375,7 „

On le voit, c'est la classe des grosses fortunes qui tire de plus en plus la couverture en faveur du petit nombre.

C'est là le phénomène anormal, antisocial, antidémocratique contre lequel toute société clairvoyante et prévoyante doit prendre des mesures avant qu'il soit trop tard.

Peut-on mieux concilier que ne le fait l'initiative du prélèvement ces deux grandes tâches :

1. Assurer les vieillards, les invalides et les survivants.
2. Tempérer l'accroissement des grosses fortunes ?

E.-Paul GRABER.

La vie en Allemagne

(D'un correspondant particulier)

Les hobereaux, possesseurs de nombreuses propriétés, profitent de la baisse du mark. Leurs fermiers travaillent les terres, reçoivent un salaire et les produits du sol sont vendus par les régisseurs qui remettent l'argent au propriétaire. Les ouvriers cultivateurs sont encore plus mal payés que leurs frères des usines. Ils n'ont en général pas de syndicats pour défendre leurs intérêts et sont obligés de se contenter de ce que leur maître veut bien leur donner.

L'agriculteur indépendant jouit également d'une situation privilégiée. Il produit une bonne partie des matières premières et n'a pas beaucoup à acheter pour faire marcher son exploitation. La plupart des paysans qui avaient des dettes alors que le mark était au pair, les paient aujourd'hui en marks papier. Celui qui devait 100,000 marks (125,000 fr.) en 1913 doit en réalité, aujourd'hui, une somme mille fois plus petite, soit 100 marks-or.

Au lieu de placer l'argent dans les caisses d'épargne, ces profiteurs du jour construisent des maisons, achètent des meubles de luxe que les anciens millionnaires sont obligés de vendre pour vivre. Le paysan s'est si bien habitué à la hausse vertigineuse de ses produits, qu'il en fixe le prix en se basant sur le cours du dollar. Comme la production agricole est loin d'être suffisante pour le consommateur du pays, le propriétaire paysan reste le maître du marché. Malgré la misère qui l'entoure, il est satisfait et désire de tout son cœur que cela dure encore longtemps.

Un autre groupe de profiteurs, ce sont les industriels et les hommes d'affaires qui traitent avec l'étranger. Ils vendent les articles allemands contre paiement en monnaie étrangère. Leur insolence va si loin qu'on pouvait lire il y a peu

de temps, dans nos journaux, qu'un Suisse avait été invité à payer pour des marchandises qu'il avait achetées en Allemagne à une banque de Zurich. On évalue la fortune allemande ainsi émigrée, ou plutôt soutirée au peuple allemand, à plus de 5 milliards de marks-or.

Stinness est le gros manitou des profiteurs de cette espèce. On comprend pourquoi il déclarait nettement au délégué belge Benelmaus qu'il ne désirait pas le relèvement du mark allemand. « Je crains, disait-il, que le relèvement du mark n'arrête l'exportation allemande et n'apporte, de ce fait, des crises terribles. » Il est certain que plus le mark baissera, plus l'ouvrier allemand travaillera moins marché et que, par conséquent, plus M. Stinness pourra augmenter ses dépôts dans les banques étrangères.

Depuis plus d'une année, beaucoup d'étrangers achètent des maisons et des propriétés qu'ils obtiennent à des prix relativement bon marché. Ces achats avantageux, pour le moment, pourraient apporter à ce genre de spéculateurs la même déception qu'à nos sans-patrie bourgeois qui ont versé avant la guerre tant d'argent dans les entreprises allemandes.

Les communistes voient avec plaisir cette aggravation étourdissante de la vie en Allemagne. La misère renforce leurs rangs et ils croient la révolution proche. G. P.

La télégraphie optique invisible

La télégraphie optique est de tous les systèmes le plus simple et le plus ancien. L'idée de communiquer à distance par signes quand on ne peut plus se faire entendre est si naturelle qu'on peut dire que cette méthode est vieille comme l'humanité. Elle s'est perfectionnée peu à peu avec la civilisation. Les gestes du bras furent remplacés par les feux allumés de colline en colline. Puis on eut l'idée de faire luire une lampe par intermittences, selon des conventions fixées. Le télégraphe Chappe, qui gesticulait comme un géant, eut son heure de succès, mais, dans tous les cas où sa simplicité fait préférer le télégraphe optique aux autres, on en est revenu maintenant aux signaux conventionnels par éclats et extinctions reproduisant, par exemple, l'alphabet Morse.

Toutefois le télégraphe optique a un grave défaut : il n'assure pas le secret des communications, chacun pouvant en apercevoir les heures. On en a fait cependant grand usage pendant la guerre, sur les tranchées et dans la marine. Mais on s'est ingénié à rendre les signaux invisibles pour l'ennemi.

Deux systèmes ont été employés pour cela : on a eu recours aux rayons ultraviolets et infrarouges ; on a aussi utilisé la lumière polarisée.

On sait que la lumière blanche du soleil ou d'une lampe se décompose quand elle traverse un prisme de verre en rayons diversement colorés, présentant du violet au rouge toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il sort aussi du prisme, à côté des rayons visibles, des rayons dits ultraviolets et infrarouges, qui n'impressionnent pas notre œil, mais qui agissent pourtant comme la lumière sur certains corps. Ce sont eux qu'on utilise à l'exclusion des rayons visibles ; de cette façon, l'observateur non prévenu ne les voit pas, mais celui qui les attend peut les recevoir sur un de ces corps sensibles à leur action qui en décode l'arrivée.

Par exemple, si on emploie les rayons ultraviolets (qu'on obtient en plaçant un arc électrique derrière une cuve d'un verre spécial pleine d'une solution de sulfate de nickel), il suffit de les recevoir et de les condenser à l'aide d'une lentille de quartz sur un écran fluorescent pour qu'il le rende lumineux, permettant ainsi d'en suivre les émissions intermittentes, sans que les voisins puissent soupçonner l'arrivée de ces rayons qu'ils ne voient pas.

Les rayons infrarouges s'utilisent d'une façon analogue ; mais on les décode à leur arrivée par l'action qu'ils exercent sur un cristal de molybdénite dont les variations de résistance électrique peuvent, par un dispositif convenable, agir sur un téléphone. Dans la marine américaine, on mettait, devant la source de rayons infrarouges, un disque percé de trous. En le faisant tourner rapidement, on déterminait une vibration du téléphone pour chaque trou passant devant la source. Il en résultait un son plus ou moins aigu suivant que le disque tournait plus ou moins vite. Il est facile de transmettre ainsi des signaux conventionnels.

Je parlerai peu de la télégraphie optique par lumière polarisée dont les détails sont encore gardés secrets par presque toutes les armées. Qu'il me suffise de dire que la lumière polarisée, quoique impressionnant l'œil comme la lumière ordinaire, a cette propriété spéciale de ne pouvoir traverser certains cristaux transparents. Il suffit donc de polariser par intermittence la lumière d'une lampe pour que celle-ci, tout en paraissant pour le vulgaire briller sans interruption, semble s'allumer et s'éteindre pour l'œil abrité derrière un de ces cristaux.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule application pratique qu'on pourra tirer de cette forme curieuse de la lumière découverte depuis plus d'un siècle, mais dont l'étude est encore restée confinée dans les laboratoires.

Raymond LULLE.

NOUVELLES SUISSES

ACCIDENTS MORTELS

YVERDON, 12. — Marcel Glayre, 44 ans, mécanicien aux C. F. F., habitant Lausanne, roulant en motocyclette entre Echallens et Yverdon, est venu se jeter, dimanche, à 13 heures, au bas de la pente entre Epautheyres et Gressy contre le parapet en pierre du pont sur le Buron, placé en angle droit de la route et a été tué net.

SOLEURE, 12. — Au cours d'une partie de varappe, le jeune Otto Wirz, de Soleure, technicien, 18 ans, a fait une chute mortelle au lieu dit « Herrenloch », sur le Weissenstein. Jusqu'à présent il n'a pas été possible de ramener son corps.

FAHRWANGEN (Argovie), 13. — A la suite d'un faux pas, M. Gottlieb Hochstrasser, 41 ans, manoeuvre, de Fahrwangen, a fait une chute mortelle dans l'escalier de sa maison.

ZURICH, 12. — Samedi soir, le garçon boulangier, Hans Bühner, 23 ans, poussant sa charrette a été happé par un automobile. Le malheureux a eu la poitrine transpercée par un des timons de sa voiture. Il fut transporté à l'hôpital cantonal où il mourut.

Un cinéma est détruit à Montreux par une explosion

Trente personnes sont blessées. — Les dégâts sont considérables

La population de Montreux a été mise en émoi samedi matin par une formidable explosion qui a complètement détruit le Grand Cinéma Palace, propriété de M. Ipplé, situé rue du Théâtre, à Montreux.

M. Fischer, directeur du Kursaal, qui se trouve distant d'une cinquantaine de mètres du lieu de l'explosion, a fait le récit suivant :

— Il était 11 h. 15, j'étais occupé dans mon cabinet de travail, lorsque des cris de « au feu ! » se firent entendre dans la rue. En hâte, suivi de quelques employés, je me rendis sur place. Une fumée noire, épaisse et irrespirable, sortait en tourbillonnant des soupiraux du Cinéma Palace. Personne n'avait encore songé à prévenir les pompiers. Je le fis aussitôt. Dix minutes s'écoulèrent, tout le quartier était déjà enveloppé de fumée lorsque les sapeurs-pompiers arrivèrent. De mon côté, j'avais fait mettre en batterie les hydrants du Kursaal, et celles-ci furent d'un précieux secours.

Les premières lances étaient à peine braquées dans les sous-sols du cinéma, qu'une formidable explosion se fit entendre. Ce fut pendant quelques minutes un sauve-qui-peut général. Je vis, tout en étant jeté à terre, des fenêtres, des portes et débris de toutes sortes voler en l'air. Et de tous côtés des glaces de magasins se brisaient avec fracas.

Toutes les grandes fenêtres et baies vitrées de la façade principale du Kursaal furent réduites en miettes. Un certain nombre de personnes furent atteintes par des éclats de verre et légèrement blessées. On ne signala toutefois aucun cas grave.

Une détonation formidable

L'explosion qui s'est produite à 11 h. 25 précises, fut terrifiante et des personnes affirment qu'elle a été entendue de Lausanne. On aurait dit un formidable coup de canon.

Les dégâts causés par l'explosion sont considérables. Le Cinéma Palace est entièrement détruit. M. Ipplé, le propriétaire, évalue les dégâts à 100,000 francs. Ailleurs, dans tout le quartier du théâtre, toutes les glaces des magasins et les vitres des maisons locatives ont volé en éclats.

Après d'héroïques efforts, car il était impossible d'approcher des lieux de l'explosion, tant l'air était irrespirable, les pompiers parvinrent à se rendre maîtres du sinistre.

A 14 heures, tout danger plus grave était conjuré. Les premiers pompiers, gendarmes et agents de police qui pénétrèrent dans la salle de spectacle du Cinéma Palace purent se faire une idée de la violence inouïe de l'explosion. D'après une première enquête, le feu aurait pris à une réserve de films entreposés dans les sous-sols. Seul un maçon travaillait à ce moment à cet endroit.

L'explosion est due à l'inflammation d'un dépôt de films dans les sous-sols du cinéma.

On songe à la catastrophe qui aurait pu se produire si l'incendie avait éclaté pendant une représentation.

Trente personnes ont été blessées au cours de l'explosion, dont 13 grièvement.

FAITS DIVERS

Les poux libérateurs

Ce banqueroutier chinois doit une fière chandelle à ces insectes rongeurs qu'en Extrême-Orient on appelle des poux de bois.

Arrêté au Tonkin pour banqueroute frauduleuse, il avait été mis en prison. Sa comptabilité, qui constituait la preuve du délit, avait été déposée dans une armoire.

Un beau jour, on se décida à traduire le Chinois devant le jury. On retira la caisse de l'armoire. Mais quand on l'ouvrit, on constata qu'elle était vide. Une colonie de poux de bois avait perforé la caisse et mangé livres, carnets, bons, lettres et factures...

Faute de preuves, le banqueroutier chinois fut acquitté !



NOTRE PAGE SPORTIVE



FOOTBALL

Suisse romande

A Genève, Lausanne bat Urania-Genève, 3 à 1. A Montreux, Chaux-de-Fonds bat Montreux, 2 à 1.

A Chaux-de-Fonds, Servette bat Etoile, 1 à 0. A Fribourg, Fribourg bat Cantonal, 3 à 0.

Hier, toutes les équipes étaient sur pied en Suisse romande. Les résultats sont conformes aux prévisions. C'est-à-dire que ceux qui se sont jusqu'ici révélés être les plus forts l'ont emporté de justesse. La victoire du F.-C. Chaux-de-Fonds sur la bonne première équipe du F.-C. Montreux indique la bonne forme de nos locaux. Aussi pourraient-ils prétendre au titre de champion romand à la première défaillance des deux favoris, Lausanne et Servette. Et on sait que cette surprise est toujours possible dans le football. Lausanne et Servette tiennent la tête, le premier avec un point d'avance seulement sur le second. Les deux équipes ont le même nombre de matchs joués. Aussi la lutte sera serrée dans notre région. Cantonal joue décidément de malheur. Il vient de succomber majestueusement devant Fribourg et se maintient splendidement en queue du classement qui se présente comme suit après les matches d'hier :

Suisse romande	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Lausanne	6	5	1	0	11
2. Servette	6	5	0	1	10
3. Chaux-de-Fonds	6	4	0	2	8
4. Etoile	7	4	0	3	8
5. Montreux-Sports	6	2	1	3	5
6. Fribourg	7	2	1	4	5
7. Urania-Genève	7	1	1	5	3
8. Cantonal	7	1	0	6	2

Suisse centrale

A Bâle, Bâle bat Young-Boys, 2 à 1. A Bienne, Bienne et Old-Boys font match nul, 1 à 1.

A Berne, Berne bat Nordstern, 2 à 1. Alors qu'on s'attendait généralement à une légère victoire des Young-Boys sur Bâle, c'est le contraire qui s'est produit. Il est vrai que Bâle, qui pratique un jeu scientifique, est toujours dangereux, surtout sur son terrain. Il l'a prouvé hier. Grâce à ses victoires précédentes, Young-Boys peut encore prétendre au titre de champion de sa région, mais il fera bien de ne pas renouveler trop souvent l'exploit d'hier s'il veut conserver ses chances. Bienne et Old-Boys ne sont parvenus qu'à partager les points. Ce résultat doit correspondre à la force des deux équipes qui doivent être à peu près d'égale valeur. Après quelques défaites sensibles, Berne reprend sa course aux succès. Un match de gagné, deux points de plus, il conserve ainsi la tête de son groupe, et fera l'impossible pour s'y maintenir. Il est vrai qu'il doit son avance au nombre de matches joués. Aussi devra-t-il bien se tenir pour ne pas se laisser devancer par ceux des clubs qui le suivent de près. Nordstern s'est cependant bien comporté, puisqu'il ne succombe que par 2 buts à 1. Lucerne et Aarau n'ont pas joué.

Le classement s'établit comme suit :

Suisse centrale	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Berne	7	5	0	2	10
2. Bâle	7	3	2	2	8
3. Young-Boys	5	3	1	1	7
4. Nordstern	7	2	3	2	7
5. Old-Boys	5	1	4	0	6
6. Bienne	6	2	1	3	5
7. Lucerne	6	1	1	4	3
8. Aarau	4	0	1	3	1

Suisse orientale

A Winterthour, Winterthour et Zurich font match nul, 1 à 1.

A Zurich, Grasshoppers bat Blue-Star, 3 à 1. Young-Fellows bat St-Gall, 3 à 2.

A Lugano, Lugano bat Bruhl, 3 à 1. En Suisse orientale, la journée d'hier réservait une grosse surprise, celle de voir Lugano, bon dernier de sa région, n'ayant subi au cours de cette saison que des défaites, battre convenable-

ment un des favoris de la région, le F.-C. Bruhl, par 3 à 1. On s'explique difficilement cette défaite du F.-C. Bruhl. Alors qu'on soupait la victoire du F.-C. Zurich sur Winterthour, les deux équipes n'ont pu que partager les points. C'est dire que la vieille et bonne équipe de Winterthour n'est pas toujours disposée à se laisser faire, même par les meilleurs. Par sa victoire sur St-Gall, Young-Fellows passe en tête du classement. La lutte semble vouloir se livrer entre ce dernier et Zurich. Bruhl peut encore y prétendre. A moins qu'un troisième club zurichois n'entre à son tour en lice, et Grasshoppers, qui vient de battre Blue-Star, pourrait bien se présenter à son tour.

Voici, pour cette région, le classement après les matches d'hier :

Suisse orientale	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Young-Fellows	5	4	1	0	9
2. Zurich	6	4	1	1	9
3. Bruhl	7	3	2	2	8
4. Blue-Stars	5	2	2	1	6
5. Winterthour	6	2	2	2	6
6. Grasshoppers	5	2	1	2	5
7. Saint-Gall	7	1	1	5	3
8. Lugano	7	1	0	6	2

Servette bat Etoile 1 à 0

Etoile recevait hier le champion suisse sur son terrain. Aussi un grand nombre de spectateurs s'étaient rendus au Stade d'Etoile. Il était 15 h. 10 quand les deux équipes s'alignèrent sous la direction de M. Herren. Le coup d'envoi échoit à Servette. Les avant s portèrent immédiatement devant la défense d'Etoile qui s'est révélée bonne au cours de la partie d'hier. Durant toute la première mi-temps, aucune des deux équipes ne parvint à imposer son jeu. Les joueurs de Servette ont peut-être davantage de technique, mais ils se sont heurtés à la fougue et à la volonté des équipiers d'Etoile qui donnèrent l'impression de ne pas vouloir laisser la victoire au champion suisse. Le jeu fut plaisant. Les deux équipes sont très mobiles. Et tour à tour les deux défenses ont eu beaucoup de besogne. Durant toute la première mi-temps, le jeu pratiqué par les deux équipes fut incontestablement supérieur à celui fourni durant la seconde mi-temps. Si Etoile perdit une ou deux belles occasions de marquer, Willeumier eut toutefois davantage à faire que Grosdidier.

C'est au cours de la seconde mi-temps que Charpillod, aile droite de Servette, reprenant le ballon que Willeumier venait de renvoyer, a marqué le seul but qui assura la victoire à son équipe. L'âpreté que mirent les deux équipes à vouloir vaincre d'abord, à égaliser ensuite, rendit le jeu plus dur. La partie y perdit en beauté. Et c'était dommage après la magnifique exhibition que nous eûmes le plaisir d'admirer au cours de la première mi-temps. Il fallut à trois reprises interrompre le jeu pour permettre à des équipiers touchés de se remettre sur pied. Les deux capitaines, Fehlmann puis Barth, furent parmi eux.

Et maintenant, comment ont joué les équipes ? Servette possède la meilleure défense. Grosdidier est un gardien sûr. Il n'eut cependant pas grand-chose à faire, grâce à la vigilance et à la science des deux arrières. Fehlmann reste le beau joueur qu'il fut toujours. Il a été hier le meilleur homme sur le terrain. Il est toujours là au moment propice, et dégage avec puissance. Son voisin aussi. Il pratique un jeu de tête efficace. La ligne des demis aussi fit de la bonne besogne. Richard fut le meilleur des trois, quoiqu'il ait joué un peu dur, surtout au cours de la seconde mi-temps. La ligne d'avants conserve de belles unités. Les ailiers sont très rapides. Ils eurent cet avantage d'être mieux servis que ceux d'Etoile. Bédouret, quoique corpulent, possède une belle course et donna fort à faire à Probst. Pache mérite sa place dans l'équipe nationale. Il possède bien le contrôle du ballon et shoote avec force. Dietrich est un grand travailleur et un joueur dangereux. Le centre-avant se fit surtout remarquer par la bizarrerie de ses manières qui n'eurent pas le don de plaire à chacun. Servette doit

surtout sa victoire à sa brillante défense qui annihila les essais des avant d'Etoile. Puis ensuite à la décision de ses avant qui ne laissent pas échapper les occasions. C'est un peu ce que nous reprocherions aux avant d'Etoile de manquer de décision devant le but. Ils savent très bien amener le ballon, mais hésitent un peu trop ou ne savent pas encore passer au joueur le mieux placé, quand il faudrait marquer. Il est vrai qu'ils avaient hier affaire à forte partie. Mais c'est alors qu'ils auraient, plus souvent, dû essayer de tromper la vigilance de Fehlmann surtout, en servant mieux les ailes. D'autant plus que Meier a fourni une belle partie. Juillerat aussi, quoiqu'il ait été très marqué. La triplette du centre a fait preuve de volonté et mit beaucoup d'ardeur dans ses attaques incessantes. Les trois demis ont fourni un travail énorme. Méroz et Probst eurent à livrer une chasse continuelle aux deux rapides ailiers de Servette. Joerin et Barth ont eu maintes occasions de se faire applaudir. S'ils n'égalèrent pas leurs vis-à-vis, ils tinrent bien leurs places. Quant à Willeumier, il a été merveilleux. Il a eu des arrêts qui arrachèrent des applaudissements. Notre équipe nationale trouverait difficilement un meilleur gardien. Il faudra l'essayer, car l'essayer, ce sera... l'adopter.

Etoile est en progrès visibles. Preuve en est que Servette n'est parvenu à le battre que par 1 but à 0, alors qu'au premier tour Etoile succombait par 3 buts à 0. C'est là un joli tour de force.

A. V.
— Pour le championnat suisse, série Promotion, Etoile II bat Chaux-de-Fonds II par 2 à 1. Championnat neuchâtelois : Etoile III bat Sylva-Sports (Locle), 6 à 0. Etoile IV bat Sylva-Sports II, 6 à 0. Etoile A juniors bat Etoile B juniors, 5 à 0.

ATHLÉTISME

Un anniversaire à l'«Olympic»

La société d'éducation physique l'Olympic a célébré samedi soir, au Stand des Armes-Réunies, son quinzième anniversaire. En raison de la crise, la fête a été préparée modestement, et nous en félicitons le comité de l'Olympic, car la modestie des moyens n'a pas empêché la soirée de s'écouler dans la plus charmante cordialité. Le programme fut excellemment rempli. Les démonstrations, en particulier, ont prouvé avec quel soin la société fait honneur aux exercices physiques. Une comédie-bouffe en trois actes termina la soirée officielle. Puis on dansa. Mais ceci ne regarde plus la chronique.

Dans un discours d'une belle envolée, M. Miserez, le sympathique président de l'Olympic, a rappelé l'histoire de la société, au cours de ces quinze ans. L'année 1907, dit-il, avait marqué dans le monde une évolution prononcée vers les sports et la culture physique. La gymnastique continuait les anciennes méthodes avec une telle sévérité que les débutants se heurtaient à des difficultés insurmontables avant de réussir, et encore leur fallait-il des qualités physiques de premier ordre. L'Olympic chercha à remédier à un tel état de choses en rétablissant les chances ; en donnant à chaque homme moyen ou peu favorisé, la possibilité de devenir un sportsman vigoureux. M. Miserez rappelle quelques noms de fondateurs et d'animateurs de la jeune société, MM. Caille, Pigeon, Devenoges, les frères Dreyfuss, G. Ducommun. Les débuts furent pénibles. Les exercices se faisaient dans les halles de gymnastique. On obligeait les athlètes de tendre des toiles contre les fenêtres pour ne pas... offusquer les voisins ! 1914 fut aussi une année néfaste. Deux mois après la déclaration de guerre, cependant, on assiste à la réorganisation et à la nouvelle orientation de l'Olympic. La culture physique en plein air prend son essor. La société sous-loue un emplacement du F.-C. Chaux-de-Fonds. La société remporte ses premiers succès aux concours suisses. En 1916 elle fusionne avec le Sporting. Elle organise le premier con-

cours national de l'athlète complet. La même année, l'Olympic remporte neuf couronnes dans divers concours. La population commence à s'intéresser à la société. En 1918, l'équipe Olympic se classe champion suisse à la course 3000 mètres et A. Mathis sort premier au saut en hauteur. En mai 1919, la section des juniors est fondée. En septembre, c'est au tour de la section des hommes. L'Olympic devient aussi propriétaire. Il achète le terrain de la Charrière. On inaugure le fanion. En septembre 1920, on fonde la sous-section « Fémina » avec cent membres fondatrices. L'orchestre voit le jour.

En 1921, la section de foot-ball est constituée. En 1921 également, l'Olympic est chargé de l'organisation du meeting d'aviation aux Eplatures. 300 membres prêtèrent leur bienveillant concours. Bref, la société fait preuve de la plus réjouissante vitalité. Elle compte aujourd'hui 310 membres actifs, 62 dames, 72 juniors, 17 membres d'honneur et 136 passifs. Au total : 597 membres. On annonce encore la prochaine formation d'une sous-section de hockey sur glace.

M. Miserez peut en conclure de façon réjouie que la société est maintenant considérée, et honorablement connue, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Il termine en évoquant le souvenir ému des membres disparus. Puis il porte un vif à la prospérité de l'Olympic. **R. G.**

CYCLISME

Course de 24 heures à l'américaine

PARIS, 13. — Dans la course cycliste de 24 heures à l'américaine, disputée samedi-dimanche au Vélodrome d'Hiver, l'équipe Egg (Suisse)-Godivier (Français) s'est classée cinquième de l'épreuve.

Laissez vos enfants faire du sport

Vous, Madame, qui vous imaginez que votre fils va se casser la jambe en jouant au football ou se tuer en participant à une course à pied, lisez cet article, c'est à vous spécialement que je m'adresse.

Madame, vous avez raison, empêchez-le de faire des folies, mais écoutez bien ces conseils :

Vous ferez inscrire votre fils dans une société sportive où il trouvera quelques amis pour l'introduire. Là, il commencera par pratiquer utilement et régulièrement la culture physique. Au bout de quelque temps, cela deviendra chez lui un exercice si indispensable qu'il voudra de lui-même en pratiquer une « séance » tous les jours. Vous verrez alors son corps se développer, sa poitrine et ses épaules s'élargir, bref vous remarquerez que votre gringalet devient un petit « homme », et alors vous n'aurez plus peur de le voir affronter la lutte, aussi bien pour le sport que pour la vie ; car rien tel que le sport ne donne à l'homme une idée de sa force et de sa capacité, et vous verrez chez lui la timidité disparaître pour faire place à la volonté et au désir de vaincre.

Dès que les moniteurs, qui sont des gens expérimentés, jugeront votre fils capable, ils le laisseront commencer l'entraînement au sport. Ils le suivront pour qu'il ne fasse pas d'imprudence, et dans quelques années, dans quelques années seulement, ils le pousseront au sport proprement dit, aux concours, parce qu'à ce moment-là son cœur aura la résistance nécessaire, sa poitrine sera suffisamment dilatée, et aucun accident ne sera plus à craindre. Bien au contraire, le sport le fortifiera à nouveau, et votre fils, s'il n'est pas devenu un champion, sera tout au moins devenu un homme... fort et robuste. Il pourra alors pratiquer le football sans crainte de se forcer le cœur ou de ne pas supporter les intempéries. Il pourra pratiquer la natation, le tennis ou le rugby. Mais il ne faudra pas qu'il oublie que la culture physique reste toujours la base du sport, et il ne faudra pas qu'il la néglige s'il tient à progresser.

Roger Du Clain.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

2

Le Maître de la Mer

PAR

le vicomte E.-M. de Vogüé

(Suite)

D'autres fiches se référaient aux affaires dont les deux interlocuteurs venaient de s'entretenir, à des entreprises similaires en exécution ou en projet sur les vieux continents. Références si diverses et si nombreuses qu'il semblait que ce meuble vorace fût un ancre où s'engouffraient toutes les terres, tous les océans.

La tablette qui couronnait le cartonnet, à hauteur d'homme, supportait un globe terrestre d'énormes dimensions. De loin et au premier regard, on aurait pu croire qu'une araignée avait tissé sa toile sur ce globe ; il était emprisonné dans un réseau de fils tendus. Ces fils de diverses couleurs suivaient les parcours des grands services maritimes, les lignes immergées des câbles sous-marins ; ils étaient fixés par des épingle, piquées sur les ports d'attache ou de relâche des grandes Compagnies ; chaque épingle servait de hampe à un petit drapeau. La plupart figuraient le pavillon des Etats-Unis, modifié par un canton où brillaient les trois lettres d'or : U. S. T. D'autres reproduisaient les pavillons commerciaux des différentes nations. Ces drapeaux épinglés rappelaient ceux dont

on fait usage pour suivre les opérations des armées, sur une carte du théâtre de la guerre, lorsqu'un grand conflit met aux prises les puissances.

Ici, le globe entier était le champ de la bataille où épingles et fils jalonnaient les péripéties changeantes de l'action. Trouée à certains endroits comme une écumoire, la sphère décelait le travail d'une main assidue, qui déplaçait fréquemment à sa surface les jalons indicateurs.

Chaque appartement renferme un objet principal auquel tous les autres se subordonnent, vers lequel gravite toute cette vie silencieuse dont on sent la vague palpitation dans les pièces habitées. C'est une œuvre d'art chez l'artiste, un coffre-fort chez le banquier, un trophée d'armes chez le militaire, un miroir ou la chaise-longue favorite dans le boudoir d'une jolie femme.

Dans le cabinet de la rue Scribe, ce pôle d'attraction était l'énorme globe terrestre. Il y prenait la signification et la majesté du globe carlovingien, sommé de la croix, qu'on porte devant les chefs d'empire aux cérémonies de leur sacre.

Nul autre ornement, nul bibelot dans la pièce, sauf trois héliogravures encadrées, sur la boiserie du panneau d'en face : les portraits du général Gordon, de Livingstone, de Cecil Rhodes.

La table-bureau, très simple, disparaissait presque en entier sous des monceaux de télégrammes, chiffonnés, tassés à droite sous une machine à écrire, à gauche sous un gros livre : volume ancien, comme en témoignaient les tranches jaspées de rouge, la reliure usée de veau fauve. Le titre se détachait sur le dos en lettres dorées : « Holy Bible », — Sainte Bible.

Un autre livre s'accotait au vénérable volume : c'était l'ouvrage fameux du capitaine américain Mahan, l'évangile des gens de mer dans tous les

pays de langue anglaise : « Sea Power ». — Le Pouvoir sur mer.

L'homme assis à cette table avait passé la quarantaine. Le type anglo-saxon s'accusait en force sur son visage strictement rasé. Les cheveux d'un blond très pâle, rejetés en arrière, laissaient saillir tous les contours d'une face carrée, volontaire, dont les traits nettement découpés semblaient frappés sans une retouche par le balancier du métailleur.

Rien n'aurait marqué l'âge sur une chair, rose où la vie jaillissait de sources saines et profondes, si le travail même de cette vie n'eût apparu dans le modelé définitif des lignes. Il n'y restait plus rien de ce « devenir » des jeunes visages, si attirant pour l'intelligence de l'homme, pour l'amour de la femme, parce qu'il donne la tentation de repêtrer une cire malléable, docile encore aux expressions nouvelles qu'on y mettra.

Le sceau de la maturité se fait reconnaître à l'on ne sait quoi d'achevé ; ce n'est pas encore l'usure, c'est l'immobilisation d'un caractère à jamais fixé. L'Américain en était visiblement à cet apogée de la période vitale.

Sa physionomie respirait l'assurance tranquille de ceux qui ont l'habitude d'être obéis ; non point l'autorité du pouvoir absolu, ignorant de toute contradiction, avec la dureté hautaine qu'elle grave sur le front de certains princes, de certains vieux généraux ; ni l'autorité ostentatoire, empruntée, du fonctionnaire ou du parvenu qui la tiennent d'un accident, d'une délégation révocable ; mais la force calme et confiante de l'homme qui la sent en soi-même, qui l'a éprouvée maintes fois dans les luttes d'où il est sorti victorieux. Un léger pli de fatigue aux commissures des lèvres trahissait seul le souvenir de ces luttes. Il n'y avait aucune fatigue

dans les yeux, d'un hardi bleu de mer. Les cils rares et pâles n'en tempéraient pas l'éclat.

Profondément retirés sous l'ossature préminente des arcades sourcilières, ces yeux faisaient songer à deux oiseaux de proie aux aguets dans des trous de rocher. Du fond de ces cavités, leur regard projetait comme un faisceau de volonté enveloppante sur les objets qu'il considérait, sur ce globe terrestre où il semblait qu'un aimant le ramenait. Lorsqu'il s'y posait, les prunelles s'éclaircissaient d'étranges lumières ; elles s'assombri-saient par instant, emplies du trouble extatique qu'une vision de foi ou d'amour met dans les yeux du prêtre, de l'amant. Les mains de cet homme étaient remarquables : les longs doigts osseux, préhensiles, plongés dans les papiers qu'ils triturèrent, se rapprochaient fréquemment avec des contractions de toutes les phalanges, comme s'ils eussent extrait de ces papiers quelque lourde et solide réalité.

M. Robinson continuait d'interroger son collaborateur.

— Affaires françaises... A-t-on rédigé la note sur cette baie de l'Aber Vrach, dans le Finistère ?

— Pas complètement. L'ingénieur qui poursuit les études géographiques : « Retenu à Plouguerneau, ne pourra revenir que demain. »

(A suivre).

Kéfol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 5 PAGES P. 180
TOUTES PHARMACIES

COMMISSION SCOLAIRE

et Société des Amis du Musée de La Chaux-de-Fonds

Conférence Publique

Mardi 14 novembre 1922 à 20 h. et quart précises à l'Amphithéâtre du Collège primaire

SUJET: **L'Age de la Terre**

par M. le professeur ARGAND, de l'Université de Neuchâtel

SALLE DU CASINO, ST-IMIER

Mercredi 15 novembre 1922, à 20 heures

CONFÉRENCE

La réorganisation du monde et la Coopération

par M. A. Daudé-Bancel

Secrétaire général de la Fédération des Coopérateurs de France

M. A. Daudé-Bancel est un disciple de M. Charles Gide. C'est un économiste distingué, un orateur et écrivain de talent. Les Sociétés Coopératives de Genève, Lausanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et St-Imier ont saisi avec empressement l'occasion de s'assurer le concours de ce Coopérateur français bien connu, pour une tournée de propagande en Suisse.

Que les Coopérateurs de St-Imier et environs se le disent et qu'ils amènent leurs familles, leurs amis et connaissances, ils ne regretteront par leur soirée.

La Conférence sera gratuite et publique. Elle sera en outre suivie de quelques films cinématographiques.

Société Coopérative St-Imier et Environs

Ville de La Chaux-de-Fonds Impôt communal 1922

Les contribuables qui ont reçu leurs mandats d'impôt et de taxe de pompes avec échéance au 31 octobre, sont informés que le délai de paiement a été prolongé jusqu'au

Mercredi 15 novembre 1922

au soir

Après cette date, la surtaxe de 5% sera appliquée aux retardataires.

Les paiements sont à effectuer aux guichets des Bureaux de poste, ou au Bureau des contributions, Serre 23, 1^{er} étage.

P30261C 8142 Direction des Finances.

Lampes électriques portatives, à réflecteur et lentilles d'une grande puissance, donnant une projection de lumière à plus de 50 mètres en profondeur, à fr. 3.50, complètes, en ordre de marche.

Lampes de poche complètes, depuis fr. 1.80

Lampes-Bijou suivant cliché; malgré son volume réduit, capacité d'éclairage d'une durée aussi grande que les lampes ordinaires; durée d'éclairage intermittent de 8 heures; très peu encombrantes, à fr. 1.90.

Piles à fr. 0.80 pour lampes de poche et lampes-bijou

Prix spéciaux pour revendeurs qui sont demandés partout

Envoi au dehors contre remboursement, port en plus

Magasin JEAN COLLARD Rue Jardinière 52 8117

Le Locle W. ROBERT, OPTICIEN Dès aujourd'hui le magasin est transféré Rue de l'Hôtel-de-Ville 16

Commune du Locle - Habillements

Le mardi 14 novembre 1922, il sera vendu au sous-sol du Nouvel Hôtel-de-Ville, les articles suivants: Tuniques à fr. 4.-; Souliers ferrés à fr. 22.-. Direction des Travaux publics.

SUCRE cristallisé très fin le kg. fr. 0.73
S. E. N. J. 5%
ÉPICERIE GUYOT LE LOCLE
8076

Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile.

CINÉMA PATHÉ

LUNDI - MERCREDI - JEUDI 8244

VÉRITÉ Chef-d'œuvre français EMMY LYNN
Grand drame en 6 parties MARCEL RENAUD, de l'Opéra
Interprétation hors ligne avec POLACK, de la Comédie-Française

CHARLOT VOYAGE UNE HEURE DE GAITÉ AVEC CHARLIE CHAPLIN

Ce soir, deux personnes paient une place

TRÈS PROCHAINEMENT: **LES TROIS MOUSQUETAIRES** LE DERNIER ET INCONTESTABLE TRIOMPHE DE DOUGLAS FAIRBANKS

Cartes d'invitation valables

Cartes d'invitation valables

CAOUTCHOUCS pour Dames
Fr. 6.-, talons hauts et bas
7176 AU MAGASIN **SODER-VON ARX**
2, Place Neuve, 2

Un... Violoncelle 7277
Un... Gramophone
ne s'achètent qu'une fois. Catalogues à disposition.
REINERT spécialiste vous offre son expérience et son grand choix!

ÉGLISE NATIONALE STAND DES ARMES - RÉUNIES

Lundi et Mardi 13 et 14 novembre 1922 **VENTE ET BUFFET**
(Lundi de 13 h. à 22 h. - Mardi de 9 h. à 17 h.)
Lundi 13 nov., à 19 1/2 h.: **SOUPER-CHOUROUTE** et **CONCERT** par **L'HARMONIE DU LIEN NATIONAL**. Invitation à tous. Prix fr. 4.-
S'inscrire au Secrétariat de Paroisse, rue du Parc 13.
Pendant les deux après-midi de vente: **BUFFET**, fleurs, surprises, attractions diverses. - Concert de gramophone par M. Reinert.
Mercredi, Jeudi et Vendredi, 15, 16 et 17 novembre, à 20 heures précises
SOIRÉES LITTÉRAIRES ET MUSICALES
Buffet - Surprises - Fleurs - Chocolat
Billets tous numérotés fr. 1.60, en vente au Secrétariat de Paroisse, Parc 13, dès samedi 11 novembre à 14 heures. 8233

Baisse de prix
12 photographies visite, fr. 10.- au lieu de 15.40
cartes postales, fr. 6.- au lieu de 8.60
6 photos passeport, fr. 3.- avec retouche, fr. 4.-
Photographie A. CLÉMENT
ST-IMIER 8227
Marronniers 49 Téléphone 78

Magasin Alimentaire Rue du Progrès 65
Beaux Choux-fleurs depuis 40 ct.
Bien assorti en Légumes et Fruits
On porte à domicile 8246
TÉLÉPHONE 7.89
Se recommande, G. Perret-Ducalre.

Timbres poste, - Achat, vente, échange. Beau choix, fort rabais. - S'adresser rue Neuve 1, au pignon. 8092

LE LOCLE
Boucherie PELLATON
Avenir 11

Spécialité:
Boudin pure crème
7861 Se recommande.

Enchères publiques à l'usine de l'Arsenal (Suite)

L'Office soussigné mettra en vente par voie d'enchères publiques le solde des marchandises, matériel et outillage, dont détail suit et dépendant de la masse en faillite Caraffini et Junod, le **lundi 13 novembre**, dès 14 heures, à la rue **Jacob-Brandt 71**; outils, pinces de forges, enclumes, buffets fer et bois, une forge portative, échelles, marteaux, une perceuse d'établi, tous les établis.
La vente se fera au comptant et conformément à la L. P. P30070C OFFICE DES FAILLITES: Le préposé, A. CHOPARD.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE LA CHAUX-DE-FONDS
Capital, fr. 120,000,000 Réserves, fr. 33,000,000
La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre
Obligations (Bons de caisse) pour une durée de 3 à 5 ans au meilleur taux du jour
Ces obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de coupons semestriels.
La Banque prend le timbre fédéral d'émission à sa charge. 5357
Elle bonifie sur **LIVRETS DE DÉPÔTS** un intérêt de 3 1/2 % jusqu'à fr. 10,000.-

LA SCALA
Lundi et mardi
Les Mystères de Paris (Faveurs et réductions valables)
Mercredi
Le Petit Lord
Le plus touchant de tous les films de MARY PICKFORD dans lequel elle interprète le double jeu de la mère et de l'enfant 8242

PALACE
Encore ce soir
MAMAN (Réductions valables)
Mardi, au nouveau programme
ROBINSON CRUSOÉ
Le célèbre roman de DANIEL DE FOE Les écoliers au-dessus de 16 ans ne paieront que 50 ct. 8243

Depuis près de 15 années
HAG. le plus recommandé aussi très souvent à la fois à la maison que du côté des clients. Ex toujours en magasin. Débitement la distribution de la caisse.

Dr. méd. Sch.

LE LOCLE

C'est au chantier **Jules Py-Thiébaud** 7, Chemin des Jeannerets, 7 que vous trouverez toujours de la marchandise sèche au plus bas prix. 8159
Bois brut et façonné Cercles de sapin ou foyard Gros déchet
Tourbe malaxée
Tourbe du Cachet
Fagots de lignure et **Briquettes**
Se recommande vivement.

Brasserie LEPPERT Limonades et Eaux gazeuses **LE LOCLE - Tél 2.12**

J'ACHÈTE 7601
Chiffons mélangés et os secs à 8 centimes le kg. franco mon domicile
Jean Colloy, Terreaux 15 LA CHAUX-DE-FONDS

"La Sentinelle" Journal d'opinion le mieux informé est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes:
Bibliothèque de la Gare
Kiosque Petitjean, rue Léopold-Robert.

Kiosque du Casino.
Kiosque Place du Marché.
M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 18.
M. Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 41.
M. A. Zurcher, magasin de cigares, rue Léopold-Robert 25.
M. J. Wulllemier, magasin de cigares, rue Numa-Droz 115.
M. A. Luthy, magasin de cigares, rue du Versoix 9.

URGENT

On sortirait décollages petites pièces 3/4" et 10 1/2" ancre. Prix élevé. - Faire offres écrites à Case postale 14920. 8248

CAFÉ PRÊTRE

A toute heure **Fondue** et autres repas 7970
Téléphone 22.46 - Téléphone 22.46

Clinique de Poupées

Réparations en tous genres
Travaillé soigné Prix modérés
Fournitures, Robettes laine, 8062, Petits complets, Bas, Souliers, Poupées d'occasion.
Se recommande,
M^{lle} GENTIL 13, Rue du Parc, 13
Voir l'étalage Rue de la Promenade 16, chez M. Kellenberger, coiffeur.
N'oubliez pas les petits oiseaux

Chez **Friolet - Jeannet** au **LOCLE** les collections de **TISSUS** ont été revues et les **PRIX** à nouveau **RÉDUITS** 7913

Apprentie polisseuse de boîtes or est demandée. Rétribution immédiate. - S'adresser par écrit, sous chiffre G. 8160, au bureau de **La Sentinelle**.

Jeune homme 18 ans, actif, sérieux, cherche place de manœuvre, commissionnaire, etc., dans fabrique ou commerce. 8147
S'adr. au bur. de **La Sentinelle**.

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, au soleil, indépendante, au soleil, à personne d'ordre. - S'adresser à M^{me} veuve Arthur Monnier, Citadelle, **St-Imier.** 8172

A louer une chambre non meublée, au soleil, chauffage et électricité. - S'adresser rue Numa-Droz 98, 3^{me} étage. 8135

A louer chambre non meublée, avec part à la cuisine, dans maison d'ordre. S'adresser au bureau de **La Sentinelle.** 8015

A louer une belle chambre meublée, au soleil, indépendante, chez dame seule, à personne honnête. - S'adresser Nord 149, 3^{me} étage. 7824

On offre à laver du linge à domicile et faire des heures. - S'adresser rue Fritzcourvoisier 38, pignon à gauche, dep. 6 1/2 h. du soir. 7498

A vendre 1 pardessus, 1 pèlerine; le tout à bas prix et bien conservé. - S'adresser rue des Moulins 8, au rez-de-chaussée. 8051

A vendre un beau potager à bois moderne et économique ainsi qu'un réchaud à gaz à trois feux et un four. - S'adresser **Tournelles 21, 3^{me} étage à gauche.** 7714

Occasion p^r fiancés. Deux régateurs sont à vendre. - S'adresser rue du Progrès 21, 2^{me} étage. 8192

A vendre un potager à gaz 3 feux et 2 fours, et un potager à bois 2 trous avec grille, état de neuf, bas prix. - S'adresser 56, Jaquet-Droz, 2^{me} à droite. 8200

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 11 novembre 1922

Promesses de mariage. - Emery, Paul-Alfred, commis, Valdois et Neuchâtelois, et Guye, Elise-Alice, sans profession, Neuchâteloise.
Décès. - Incinération n° 1277: Droz-dit-Busset, née Dumont, Laure, veuve de Albert-Henri, Neuchâteloise, née le 1^{er} octobre 1855.

Etat civil du Locle du 11 novembre 1922

Mariages. - Bachr, Paul-Christian, mécanicien; et Collaud, Isabelle-Rose, au Locle. - Roulet, Jean-Daniel, graveur, au Locle, et Jacot, Lucie-Louise, employée de bureau, à St-Imier. - Friolet, Charles - Edouard, ébéniste, et Droz-dit-Busset, Marie-Marguerite, chocolatière, au Locle. - Simonin, Henri-Ulysse, ouvrier aux assortiments, au Locle, et Schiffmann, Marguerite-Lucie, tailleur, à La Chaux-de-Fonds. - Inderwildi, Jean-Marcel, et Botteron, Pauline-Elisa, ouvriers aux assortiments, au Locle.

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission scolaire; Mesdames et Messieurs les membres du Corps enseignant primaire; et les élèves du Collège de l'Abeille, sont informés du décès de

Madame V^{ve} Laure DROZ fidèle et dévouée concierge pendant 30 ans. 8241
Le Président.

DERNIÈRES NOUVELLES

UN CATACLYSME

Le Chili a été dévasté par un tremblement de terre

ROME, 12. — Les sismographes de l'observatoire de Florence ont enregistré ce matin à 5 h. 46' 40" un long et très important tremblement de terre, tel qu'on n'en avait plus enregistré depuis plusieurs années. Il s'agit sans doute d'un tremblement de terre frappant des régions lointaines, semblables à ceux de Valparaiso et de San-Francisco en 1906. La distance est évaluée à environ 10,000 kilomètres. Tous les indices signalent la violence extrême des ondes dans leur lieu d'origine. Les appareils ont continué à enregistrer le passage des ondes pendant plus de quatre heures consécutives. Certaines ondes firent au moins deux fois le tour de la terre.

D'après une dépêche de Santiago, le tremblement de terre se serait produit dans le nord du Chili.

NEW-YORK, 12. — Havas. — Un télégramme du Chili annonce que dans la seule ville de Copiapo, plus de 100 personnes ont perdu la vie et que beaucoup d'autres ont été blessées dans les accidents provoqués par le dernier raz de marée.

C'est la faute au soleil !

NEW-YORK, 13. — Havas. — Un rapport de l'Institut sismologique de Santiago de Chili précise que le tremblement de terre de Serena et Coquimbo a duré 3 minutes et 40 secondes, avec un rayon d'action évalué à 200 kilomètres. On a constaté que le tremblement de terre a coïncidé avec le passage sous le méridien central du soleil d'une tache remarquable à la fin d'une journée de chaleur intense, comme on n'en avait pas encore vu cette année.

Le centre du tremblement de terre se trouve entre Serena et Coquimbo. La secousse, très violente, a été suivie d'un raz de marée entre 23 h. 50 et 23 h. 54. La mer s'est avancée d'environ 200 mètres. Les dégâts ont été considérables sur le littoral de Coquimbo. 500 maisons ont été détruites.

A Coquimbo, le nombre des morts serait de 200 et celui des blessés de 400. Un phénomène très rare à Buenos-Ayres a été constaté à minuit et demi : un fort tremblement de terre s'est produit. Les pendules se sont arrêtées et la lumière s'est éteinte.

SANTIAGO DE CHILI, 13. — Havas. — D'après les dernières nouvelles le tremblement de terre a causé la mort de trois cents personnes parmi la population minière et agricole dans la seule région de Vallenar. Les détails manquent pour les autres régions.

Troubles aux Indes

LONDRES, 13. — Havas. — Les événements du Levant continuent à tenir en effervescence toute l'Inde, sauf dans le Pendjab, où l'attention se porte surtout sur les troubles Sikks. 5000 personnes ont déjà été arrêtées. On compte jusqu'à cent arrestations par jour et rien ne semble indiquer que les troubles doivent diminuer prochainement.

Incendie d'une usine de câbles électriques

BERLIN, 13. — Un incendie dont la cause n'est pas encore connue, a éclaté dimanche après-midi aux usines de câbles électriques de Karsenfeld, appartenant à la maison Siemens et Schuckert. Plusieurs ateliers ont été la proie des flammes. Au cours des travaux d'extinction, quelques pompiers ont été asphyxiés.

EN SUISSE

La délégation turque est arrivée à Lausanne

LAUSANNE, 13. — Par l'Orient-Express est arrivée, dimanche soir, la délégation turque à la conférence de la paix. Elle s'est rendue, en taxi, au Lausanne-Palace, voisin aux couleurs turques et françaises et devant lequel stationnaient de nombreux curieux.

La délégation roumaine, qui comprendra au début quatre membres, a annoncé son arrivée pour le mardi 14. Elle descendra, comme la délégation britannique, à l'Hôtel Beauvillage, à Ouchy. Cette dernière annonce son arrivée pour la fin de la semaine.

Contre la participation

ZURICH, 12. — Le comité du parti socialiste du canton de Zurich a discuté la question de la participation au gouvernement et s'est rallié au point de vue de la direction du parti, d'après lequel il n'y a pas lieu pour le moment de revenir sur la décision du congrès de 1919. En conséquence, le parti socialiste ne prendra pas non plus part aux élections complémentaires du Conseil d'Etat qui auront lieu le 3 décembre.

Elections zougoises

ZOUG, 13. — Dimanche, ont eu lieu les élections à la Municipalité. Les conservateurs ont recueilli 685 voix et trois mandats, les radicaux 516 voix et 1 mandat, les socialistes 365 voix et 1 mandat.

Dans le Conseil sortant, les conservateurs comptent deux sièges (gain un siège) ; les radicaux deux (perte un) ; les socialistes, un (inchangé).

Elections au Conseil des Etats dans le canton de Soleure

SOLEURE, 13. — Au second tour de scrutin, qui a eu lieu hier, les deux candidats du parti radical-démocratique, M. Dr Schoepfer (sortant), conseiller d'Etat, et le Dr Dietschi, maire (Olten), ont été élus. M. Schoepfer a obtenu 11,524 voix et M. Dietschi 11,885. Le parti socialiste et le parti populaire-catholique se sont abstenus.

Tué en sautant d'une fenêtre

WINTERTHOUR, 13. — Dans une auberge à Thess, un lithographe, âgé de 53 ans, signalé au Moniteur suisse de police, sauta par une fenêtre au moment où la police venait l'appréhender. Il se blessa si grièvement qu'il mourut quelques minutes plus tard.

Une inauguration mouvementée

GENEVE, 13. — Samedi on inaugurerait un nouveau magasin de la Pharmacie Principale. A cette occasion avait lieu une distribution de primes. Des bousculades indescriptibles se produisirent. Près de vingt personnes prirent mal au cours de ces incidents. Après la cohue, on retrouva sur le trottoir des peignes brisés, des chapeaux et des paniers en piteux état. Une personne âgée, pressée dans la foule, laissa tomber son panier contenant trois douzaines d'œufs qu'elle venait d'acheter et qui furent immédiatement piétinés. Cela fit une belle pommade de pharmacie !

Les subsides de change pour l'exportation en France sont supprimés

La France a exigé cette mesure

De la « Fédération horlogère » :

« Le gouvernement français prétendant, contre tout droit, à notre avis, que les subsides de change sont contraires à la convention de commerce de 1906 et à l'accord franco-suisse du 31 mai 1921, en a demandé la suppression immédiate au Conseil fédéral, menaçant, en cas de refus, de prendre des mesures qui équivalraient à la fermeture de la frontière pour l'horlogerie suisse.

« Devant cette éventualité, le Conseil fédéral n'a pas voulu prendre sur lui la responsabilité d'une rupture et a accepté, de faire droit à la demande péremptoire qui lui était adressée.

« L'octroi des subsides de change pour l'exportation des montres en France est donc supprimé. La mesure produit ses effets depuis le 9 novembre. »

Leur campagne

Les adversaires du prélèvement sur la fortune ont un répertoire de plus en plus choisi, et des arguments !!! ah, quels arguments. Samedi, l'« Impartial » déclare à ses lecteurs que les plus timbrés sont ceux qui ont lancé l'initiative. Cette injure s'adresse au parti socialiste. Un petit canard jurassien propose à son tour « une minute de recueillement » à tous les Confédérés, afin qu'ils se persuadent que l'heure du « devoir patriotique » va sonner ! Ce n'est plus de la propagande, c'est de la bêtise !

La nouvelle a aussi été lancée samedi, sous forme de dépêche, que le Département des finances fédéral préparait un arrêté d'urgence pour le timbrage des carnets d'épargne et des billets de banque.

Nous avons la persuasion qu'il s'agit d'une nouvelle manœuvre de la « presse suisse moyenne », l'agence fameuse du parti radical. L'agence télégraphique suisse, à qui nous avons demandé des renseignements, ce matin, ignorait totalement cette information.

En tout état de cause, que le public se dise bien que rien ne pourrait être fait sans une discussion préalable aux Chambres. La nouvelle de samedi est une manœuvre d'intimidation, comme celles qui ont précédé.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

PARTI SOCIALISTE. — Assemblée générale importante, jeudi 16 novembre, à 20 heures précises, à la Brasserie du Monument. Ordre du jour : 1. Verbal ; 2. Admissions, cotisations, correspondance ; 3. Votation fédérale du 3 décembre ; 4. Maison du peuple ; 5. Soirée du 3 décembre ; 6. Divers.

Cette assemblée devant s'occuper de questions très intéressantes pour la vitalité du parti, le comité compte que chaque camarade se fera un devoir d'y assister.

LE LOCLE

Chœur mixte L'Amitié. — Répétition générale, ce soir, à 20 heures, au Cercle. Par devoir.

Le comité du parti et la commission de presse, qui a fonctionné pendant la dernière période électorale, sont convoqués pour demain soir, à 20 heures et demie, au Cercle.

Le comité seul est convoqué pour 19 heures et demie précises.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mort d'une centenaire

Samedi est morte, dans sa centième année. Mme Bourquin. La défunte s'est éteinte paisiblement. Elle était âgée exactement de 99 ans et 8 mois. Mme Bourquin occupait depuis plus de 80 ans le même appartement, puisqu'elle y était entrée à l'âge de 18 ans, au moment de son mariage. La centenaire de La Chaux-de-Fonds, que le Conseil d'Etat fêtait, il y a quelques mois, sera incinérée aujourd'hui.

Conférence publique

La série des conférences publiques organisées par la Commission scolaire s'ouvrira mardi 14 novembre, à 20 h. et quart, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

La première causerie, placée sous le patronage de la Société des Amis du Musée, sera faite par M. le professeur Argand, le distingué directeur de l'Institut géologique attaché à l'Université de Neuchâtel.

M. le professeur Argand parlera de l'« Age de la Terre », d'après les plus récentes investigations de la science.

Les auditeurs sont priés de venir à l'heure. Les enfants ne sont pas admis.

Caisse d'Épargne scolaire

Versement du mois d'octobre 1922 : 1,034 comptes anciens, 4,333 fr. ; 1 compte nouveau, 3 fr. Total, 4,336 fr.

Accident d'automobile

Hier soir, peu après dix-sept heures, un garçonnet nommé André Allenbach, âgé de 13 ans, domicilié à la rue du Puits 21, se trouvait en visite avec ses parents, chez M. Baehler, aux Eplatures. Au moment où les taxis qui font le service de transport depuis le Stade Étoile jusqu'en ville circulaient avec la plus grande intensité, le jeune garçon se trouvait de l'autre côté de la route. Il voulait la traverser pour rentrer dans la maison. Au même moment, quatre voitures croisaient à cet endroit, deux circulant dans une direction et deux dans l'autre. L'enfant voulut éviter une des automobiles, mais il n'aperçut pas celle de M. Kaufmann, du Manège. Le conducteur, à son tour, ne réussit pas à éviter l'accident. Le jeune homme fut atteint par le devant de la voiture. Il ne doit pas avoir passé dessous, selon l'avis du Dr Adler, prévenu d'urgence, et qui donna les premiers soins à l'enfant. Ce dernier a été blessé à l'œil gauche et au genou droit. On ne peut pas encore dire s'il a subi des blessures internes. Son état n'est pas grave. Il a été transporté à son domicile par l'ambulance.

La version du conducteur

M. Kaufmann, qui conduisait lui-même sa voiture, déclare qu'il roulait à l'allure de 40 km. à l'heure. Il nous fait parvenir la lettre suivante, que nous insérons volontiers :

Par la présente, je tiens à vous fournir les renseignements suivants concernant l'accident de dimanche après-midi sur la route des Eplatures, à la sortie du match.

Le rapport de police est ainsi conçu. Dans l'intention de traverser la route et voulant éviter une automobile qui marchait devant moi, un jeune garçon de 13 ans s'est précipité au-devant de ma machine, et sans perdre mon sang-froid, j'ai évité de lui passer sur le corps.

Malheureusement, ce jeune garçon fut toutefois renversé et pris en écharpe par la voiture, avec quelques contusions sans grande gravité d'après le rapport de M. le Dr Adler que je me suis empressé d'aller chercher après l'accident.

Veillez croire à l'exactitude de mes lignes et vous prie d'agréer Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. Kaufmann.

Le récit d'un autre témoin

Un pééton qui se trouvait à l'endroit même où l'accident s'est produit nous le raconte de la façon suivante :

Nous marchions à côté de l'enfant Allenbach. Soudain, sans que nous ayons eu le temps de nous apercevoir de la chose, l'enfant fut projeté par une auto qui arrivait derrière nous. Nous tentions la gauche. En cet endroit, le trottoir n'existe pas. L'enfant fut projeté devant l'auto. Il roula sur lui-même et s'ébêntit. Il saignait abondamment. Au moment où le choc se produisit, nous avons entendu un bruit pareil à celui que ferait un fort coup de pied dans un carton. Nous avons cru que l'enfant était assommé.

Une observation d'ordre général

D'autres témoins de l'accident sont émerveillés d'apprendre que l'enfant a eu si peu de mal. Ils le croyaient tué. Nous savons combien il est parfois difficile aux conducteurs d'assurer une circulation exempte de dangers. Et nous voulons surtout mettre hors de cause M. Kaufmann dans les lignes qu'il nous paraît nécessaire d'ajouter encore. Hier après-midi, en revenant du match, nous avons pu remarquer que de nombreux chauffeurs se faisaient une concurrence de vitesse. C'était, disions-nous alors à un ami qui nous accompagnait, un véritable match de vitesse après le match de football. Nous tenions ces propos avant que survint l'accident. Ne serait-il pas possible de réglementer la circulation et d'obliger les conducteurs d'autos à observer une vitesse normale. Les excès de vitesse le long des Eplatures ne datent pas d'aujourd'hui. On peut au besoin fermer l'œil quand il ne passe qu'une voiture de temps à autre. Mais, le dimanche après-midi, au moment où toutes les voitures de louage se suivent à la file, cela devient un danger réel, qu'il faut à tout prix écarter. Il nous paraît que ces choses devaient être dites, car elles correspondent à un état de fait qui n'a que trop duré. Il ne faut pas non plus que les pilotes sages et prudents, nous en avons vu encore un certain nombre, hier, paient pour ceux qui ne le sont pas.

R. G.

Une auto contre le train

Samedi soir, le train de 8 heures 40 du Saignelégier-Chaux-de-Fonds, passait devant la gare de l'Est, lorsque le mécanicien aperçut deux phares d'automobile ; il arrêta son train, mais la voiture automobile, qui montait la rue de l'Étoile, n'avait pas vu le train et elle vint le heurter en passant à la rue du Crêt. Une lanterne de la locomotive fut brisée et les deux phares de l'auto détériorés. L'avant de la voiture fut passablement démonté aussi. Mais les occupants, heureusement, n'eurent aucun mal.

Tombola des chômeurs

Le magnifique objet d'art que la Commission de la tombola a acheté, comme premier lot, est exposé dès aujourd'hui au magasin Sagne-Juillard, à la rue Léopold-Robert.

La chambre à coucher, deuxième lot, est visible dans les magasins Au Progrès, meubles. Elle est tout simplement superbe.

Nous n'en dirons pas davantage sur ces deux lots. Que le public se rende devant ces deux magasins et aille voir ; il se convaincra par lui-même que la valeur de 3,000 fr. et 2,500 fr. annoncée pour ces deux lots est, de ce fait, au-dessous de la réalité.

Et qui gagnera ? Chacun peut courir la chance. Avec vingt sous, vous achetez un billet et tout comme les autres, vous pouvez avoir la veine de décrocher le premier lot.

Pourquoi pas ?

Concert de la Chorale

La chorale L'Avenir donnait hier soir son premier concert de saison. Le programme bien sélectionné, varié avec goût, allié à une bonne exécution générale, a donné certes satisfaction à tout l'auditoire.

Les progrès faits par notre chorale ouvrière sont manifestes. Les quatre chœurs furent enlevés avec entrain. On constate que le jeu des différents registres s'est affermi ; celui des barytons surtout. « L'Orage » est sans conteste le chœur de résistance, l'interprétation fut bonne et avec plaisir nous avons entendu un nuancé, une bonne liaison et du sentiment. Chaque groupe a fourni un beau jeu, souple et chaud surtout pendant les passages pour ténors et barytons.

Le double quatuor, sous la direction de Mlle Claude, a aussi donné « Joyeux départ », « La feuille de trèfle ». Là, nous constatons également les progrès enregistrés dans les chœurs. Le double quatuor possède de bons éléments, une bonne diction, un jeu de voix bien ordonné et cette souplesse que l'on entend avec plaisir chez les ténors. Le double quatuor, par la suite, aura certes une bonne préférence dans les programmes. En tout cas, hier soir, il a conquis l'auditoire.

Nos amis Vuille et Robert nous ont donné une bonne interprétation « De la Montagne à la Plaine ». Ils possèdent tous deux une technique excellente, des voix à la fois chaudes et souples qui s'allient fort heureusement. Ils ont eu hier soir, les applaudissements de l'auditoire.

« Pécuté » est le comique connu et apprécié. Il nous a fait passer quelques bons instants. Les applaudissements qu'il a reçus, ont prouvé, une fois de plus, le désir de l'entendre plus souvent.

M. Junod fils s'est révélé accompagnateur excellent et pianiste maître de son instrument.

Mlle Claude a tenu le piano avec le talent qu'on lui connaît.

Merci à la chorale. Nous pouvons dire que seuls les absents ont eu tort, car le programme fut bien enlevé.

Le concert d'hier peut être classé parmi les plus belles manifestations de vitalité de notre chorale ouvrière. E. C.

Communiqués

Impôt communal et taxe de pompes 1922

Les contribuables à l'impôt et à la taxe de pompes 1922 sont rendus attentifs à l'annonce les concernant qui paraît dans le journal de ce jour.

Direction des finances.

Comité du Cercle ouvrier

Ce soir, à 20 h. 15. Très important.

La Scala

Encore ce soir et demain, la deuxième série des Mystères de Paris. Mercredi soir, le Petit Lord, le plus touchant de tous les films de Mary Pickford, dans lequel elle interprète le double rôle de la mère et de l'enfant.

Dernière de Maman, au Palace

Ce soir, dernière représentation de ce très beau film ; mardi, au nouveau programme, le célèbre roman de Daniel Foë, Robinson Crusoe, avec la belle artiste française Claude Mérelle, dans le rôle de Magda.

Allons entendre « Boccace »

Encore une appréciation de là-bas, sur le joyeux spectacle que, demain soir, à 20 heures 15, nous offrira la troupe de Besançon, au Théâtre. Elle est du « Petit Comtois » : « Jeudi, devant une salle bien remplie, notre troupe d'opérette donnait la première reprise de « Boccace ». Ce fut un succès, et un beau succès. L'œuvre, par elle-même est fort belle, gaie, pimpante, alerte, et demande une interprétation de choix. Elle fut enlevée de main de maître... Et voilà pour notre troupe d'opérette, dont le succès s'affirme de plus en plus. »

A La Chaux-de-Fonds, « Manon » a surpris en bien. Tous les « tuyaux » concordent à nous laisser entrevoir, pour demain soir, une surprise encore plus agréable. Voilà qui n'est point pour déplaire aux amateurs de théâtre lyrique, et, de surcroît, fort gai.

Un bon train de l'après-midi permet à la troupe d'arriver assez à temps pour que le rideau puisse être levé à 20 heures 15.

Un bruit totalement erroné tend à représenter les bonnes places comme accaparées par les « Amis du Théâtre ». Il n'en est rien, les amateurs peuvent être certains d'en trouver encore à leur gré au bureau de location.

Mon Préféré

Le compositeur aussi réputé que connu, M. Jean Cibolla, nous soumet une de ses dernières compositions : « Mon Préféré », one-step.

Nous nous plaisons à reconnaître une musique bien cadencée et d'un bon goût.

Nul doute que ce morceau fera la joie des amateurs de l'art chorégraphique.

Nous félicitons son auteur et le recommandons au public.

Eglise nationale

Paroissiens, consultez l'annonce de ce jour et montez au Stand des Armes-Réunies.

Une vérité

Il est incontestable que Vérité, le chef-d'œuvre français qui passe actuellement au Pathé, est un des meilleurs drames adaptés à l'écran jusqu'à ce jour. Prière de consulter les annonces.

Une bonne raison

Un accusé avait émis de la fausse monnaie pour une assez forte somme.

Le président lui dit avec sévérité : — Pourquoi fabriquez-vous de la fausse monnaie ?

L'accusé répondit : — Parce qu'il n'y en a pas assez de véritable.